

VALORISER



PARTAGER

Val d'ille  
Aubigné

N°1 Mars-Avril 2017

# Le magazine

DOSSIER

**Urbanisme :  
L'intercommunalité  
dessine le territoire  
de demain**

ACTUALITÉS

**Le Val d'Ille-Aubigné  
est en route**

ILS FONT LE TERRITOIRE

**RIPAME :  
Faciliter l'accueil  
des tout-petits**

Journal d'Information du Val d'Ille-Aubigné

# L'édito

de Claude Jaouen  
Président du Val d'Ille-Aubigné

**L**e Val d'Ille-Aubigné est en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 : 19 communes – 34 000 habitants. Cette nouvelle Communauté de communes est issue de l'application des dispositions de la loi NOTRe.

Sa mise en place a été travaillée par les élus communautaires tout au long de l'année 2016, en associant les élus municipaux et les personnels des services, pour construire le projet de développement de notre territoire au service de l'ensemble des habitants pour les 3 prochaines années.

Les valeurs et les principes d'action qui vont guider le travail de notre Communauté de communes sont :

- Une intercommunalité solidaire au service de l'intérêt général du territoire et de tous les habitants, solidaire au service de ses communes membres travaillant de manière coopérative ;
- Une intercommunalité en dynamique, assurant un développement harmonieux du territoire, ouverte à l'innovation, développant les coopérations nécessaires avec les autres Communautés de communes du Pays de Rennes, en partenaire reconnu du Département et de la Région Bretagne ;
- Une intercommunalité assurant une gestion attentive dans une gouvernance en toute transparence ;
- Une intercommunalité, à l'écoute, dans une démarche de démocratie participative, associant les communes, les habitants et les forces vives du territoire dans la définition de ses orientations et dans leur mise en œuvre.



« Une dynamique de projet global au service de tous »

Le projet de territoire que nous avons construit repose sur 10 priorités. Il prend appui sur les fondamentaux construits ces dernières années, et qui, maintenant, caractérisent et identifient notre territoire bien au-delà de ses frontières :

- Réussir la transition énergétique et écologique, notamment en tant que "territoire à énergie positive pour une croissance verte", respectant et valorisant l'environnement ;
  - Favoriser l'insertion sociale et professionnelle ;
  - Développer l'accès aux réseaux haut débit et aux usages numériques ;
  - Développer et favoriser une offre de services de transports alternatifs à la voiture solo ;
  - Accompagner les acteurs et les projets économiques pour développer les emplois locaux ;
  - Développer une offre d'équipements sportifs structurants ;
  - Permettre l'accueil des familles par l'habitat et les services ;
  - Soutenir les pratiques agricoles responsables ;
  - Développer et valoriser une identité culturelle et touristique ;
  - Maintenir des commerces de proximité ;
- En toute confiance, j'exprime ma volonté d'animer un fonctionnement à l'écoute des communes membres, d'impliquer les conseillers municipaux et d'associer les habitants dans une dynamique de projet global du territoire au service de tous.

Claude Jaouen,  
Président du Val d'Ille-Aubigné,  
Maire de Melesse.

VALORISER  
**il**  
PARTAGER

Val d'ille  
Aubigné

**Directeur de la publication :** Claude Jaouen. **Conception et mise en page :** MEDIAVERBE. **Rédaction :** Services du Val d'Ille-Aubigné. **Crédit photos :** Val d'Ille-Aubigné sauf mention. **Impression :** Imprimerie des Hauts de Vilaine - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier 100% recyclé labellisé FSC Mixte. **Tirage :** 17 000 exemplaires. **ISSN :** En cours - **Dépôt légal :** Mars 2017.



# Intercommunalité

## Le Val d'Ille-Aubigné est en route



© D. Loiseau

Le nouveau bureau du Val d'Ille-Aubigné s'est constitué le 10 janvier dernier. Claude Jaouen a été élu président de la nouvelle communauté de communes qui compte désormais 19 communes et 34 000 habitants sur une superficie de 300 km<sup>2</sup>.

1<sup>er</sup> rang en partant de la gauche : Jacques Richard, Emmanuel Elore, Jean-Yves Billon, Alain Fougé, Claude Jaouen, Yves Colombel, Lionel Van Aertryck, Claudine Lunel, Gérard Bazin, Christian Roger.  
2<sup>e</sup> rang : Isabelle Lavastre, Ginette Eon-Marchix, Valérie Bernabe, Gaëlle Mestries, Denise Chouin, Yves Desmidt, Joël Blot, Daniel Cueff, Josette Masson.  
3<sup>e</sup> rang : Pierre Huckert, Jean-Yves Honore, Thierry Lucas, Alain Mori, Marie-Annick Goupil, Lionel Henry, Marie-Edith Mace, Christian Dumilieu, Philippe Maube.  
4<sup>e</sup> rang : Fabrice Coquet, Pascal Dewasmes, Bernard Gadaud, Dominique Champalaune, Raymond Berthelot, Youri Moisan, Yvon Taillard.

La volonté des élus des dix neuf communes est de travailler ensemble sur les thèmes suivants, pour lesquels 11 vice-présidences et 5 délégations ont été mises en place :

- Prospective, développement durable et partenariat, conseil de développement, comité citoyen : **Alain Fougé**
- Développement économique : **Gérard Bazin**
- Équipements publics, haut débit, agriculture : **Jean Le Gall**
- Communication : **Yves Colombel**
- Énergie, climat, transition énergétique, économie sociale et solidaire : **Christian Roger**

- Solidarité, emploi, insertion : **Emmanuel Eloré**
- Services à la population : **Jean-Yves Billon**
- Habitat, transports, déplacement : **Jacques Richard**
- Culture, tourisme, équipement sportif : **Lionel Van Aertryck**
- Environnement, transition écologique, assainissement : **Philippe Monnerie**
- Urbanisme, PLUI : **Philippe Coeur-Quétin**
- Délégation Economie circulaire : **Daniel Cueff**
- Délégation Lecture publique - Galerie les Arts d'Ille : **Philippe Maubé**

- Délégation Domaine de Boulet : **Ginette Eon-Marchix**
- Délégation Relations Communauté de communes-communes : **Yves Desmidt**
- Délégation CIAS-EHPAD : **Yvon Taillard**

Cette volonté d'engager une action collective des élus est inscrite dans le projet de territoire 2017-2020 récemment validé. Il détermine les enjeux de développement et d'action définis comme stratégiques pour le territoire.

## Conseil de développement

### La parole est à vous !

Dans le contexte du nouveau territoire Val d'Ille-Aubigné, la participation de la population demeure un élément indispensable à une action publique locale.

C'est pourquoi, un conseil de développement de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné doit être créé. Cette instance de démocratie participative contribue à la mise en débat d'enjeux concernant les citoyens, le territoire et son devenir. Il a vocation à faire partici-

per la société civile aux projets de territoire de la Communauté de communes. Il sera composé de trois collèges - économie/agriculture, solidarité, environnement - de 12 membres chacun. L'enjeu est de fédérer une grande diversité d'acteurs locaux et citoyens intéressés par le développement de leur territoire.

Le conseil de développement peut-être saisi par le conseil communautaire ou l'inverse afin de traiter d'un sujet en particulier.

Que vous soyez artisan, entrepreneur, profession libérale, agriculteur, jeune actif, retraité, en recherche d'emploi ou étudiant, habitant ou travaillant sur le territoire, vous pouvez candidater pour être membre du conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné et apporter votre expérience et votre expertise.

**i** Vous êtes invités à vous inscrire sur internet avant le 31 mars 2017 sur : [www.valdille-aubigne.fr/conseil-developpement](http://www.valdille-aubigne.fr/conseil-developpement)

**Habitat**

# Vos projets de rénovation avec Pass'Réno

Dans le cadre de son second Plan local pour l'habitat (PLH) 2014-2019, Val d'Ille-Aubigné a lancé Pass'Réno, une plateforme locale de rénovation de l'habitat. David Cabo et Gwenhael Briand, conseillers techniques accompagnent les particuliers et les professionnels du bâtiment des 19 communes du Val d'Ille-Aubigné souhaitant engager des travaux de rénovation. Objectif : améliorer le confort et la performance énergétique du logement, réaliser des aménagements d'accessibilité en cas de perte d'autonomie

ou rendre l'habitat plus digne et salubre. Tel un "guichet unique", Pass'Réno apporte un conseil neutre et indépendant. Les conseillers techniques vous proposent une simple information ou un accompagnement personnalisé sur l'ensemble de votre projet de rénovation avec étude technique/bilan énergétique à domicile, choix technique, choix des matériaux et équipements, aide au montage des dossiers administratifs et financiers, lecture des devis, accompagnement des travaux. Ils offrent aussi un appui technique et

administratif aux professionnels. Dans le cadre de l'Opah(1), les conseillers orientent les bénéficiaires de l'Anah (2) vers l'accompagnement de l'opérateur retenu comme prestataire. Une étude personnalisée est proposée pour vous permettre de bénéficier d'aides financières.

**i** pass-reno@valdille-aubigne.fr  
02 99 69 58 93

(1) OPAH : Opération programmée d'Amélioration de l'habitat

(2) ANAH : Agence nationale de l'habitat

**Tourisme**

# Le Domaine de Boulet s'ouvre à la saison 2017



L'étang de Boulet à Feins.

Après une pause hivernale, c'est l'heure de la réouverture du Domaine de Boulet. Situé au bord de l'étang de Boulet à Feins, le centre nautique propose des cours à l'année avec la possibilité de pratiquer des activités nautiques (catamaran, dériveur, etc.) ou de pleine nature le mercredi ou le samedi.

Pendant les vacances de Pâques, du 10 au 14 avril et du 17 au 21 avril, des stages de voile sont organisés sous forme de 5 séances du lundi au vendredi.

L'accueil en journée complète est possible à partir de 6 ans.

Le camping ouvre ses portes samedi 1er avril - Ouverture jusqu'au 31 octobre 2017

*Tarifs et inscriptions : 02 99 69 70 69  
contact@domaine-de-boulet.fr  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 14h à 18h jusqu'au 31 octobre 2017  
Renseignements camping :  
02 99 69 63 23 ou  
camping@domaine-de-boulet.fr*

## Le Val d'Ille-Aubigné en transition énergétique

Le Val d'Ille-Aubigné lance en mars son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Quel est l'objectif ? C'est un plan d'actions sur le territoire visant à réduire les émissions de gaz à effets de serre, de consommer moins d'énergie et de produire plus d'énergies renouvelables, et enfin de préserver la qualité de l'air. Le Val d'Ille s'était déjà doté d'un tel plan. L'idée est de l'étendre au nouveau territoire du Val

d'Ille-Aubigné. Pour quelles actions ? La rénovation de l'habitat, le développement des alternatives à la voiture solo, un patrimoine public exemplaire, le développement de la filière bois énergie et du solaire... L'élaboration du PCAET devra se faire en concertation avec la population et les acteurs locaux. D'ici fin 2018, vous serez sollicités pour y participer activement.

## Deux antennes pour le Point Accueil Emploi



Le PAE de la nouvelle Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné compte à présent deux antennes, l'une à Montreuil-le-Gast (La Métairie) et l'autre à Saint-Aubin d'Aubigné (place des Halles).

Parmi les nouveautés, le PAE sera ouvert le mercredi après-midi à St-Aubin notamment pour les scolaires et étudiants en recherche d'orientation ou qui souhaitent trouver un emploi d'appoint ou un emploi saisonnier.

Le PAE organise également des Cafés conseil qui favorisent la rencontre entre demandeurs d'emploi et entreprises du Pays de Rennes. Le prochain aura lieu le mardi 21 mars à Saint Aubin d'Aubigné (renseignements auprès de votre PAE).

**i** Ouverture de 8h45 à 12h00 du lundi au vendredi :  
Antenne de Montreuil-le-Gast :  
02 99 66 04 76  
Antenne de Saint Aubin d'Aubigné :  
02 99 55 42 42

← **Jeunesse**

# Le GPAS va à la rencontre des jeunes du territoire



De gauche à droite : Marie, Maxime, Adeline et Joffrey.

**L**e Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale (GPAS Val d'Ille) est un dispositif "hors les murs" pour les jeunes de 12 à 18 ans du Val d'Ille. Les animateurs du GPAS vont à la rencontre des jeunes du territoire.

Dans un premier temps, des activités sont organisées sur les communes sans obligation d'inscription. Les jeunes peuvent ensuite adhérer à l'association (2 €) et partir en sorties de découverte, en petits groupes de 4 à 6 jeunes, pour rencontrer de nouveaux univers (culture, sports, métiers...).

Depuis décembre, l'équipe accueille pour six mois Maxime Cottineau, étudiant en Master 2 Jeunesse à l'EHESP de Rennes. Il a pour mission d'aller à la rencontre des élus et des jeunes des nouvelles communes du Val d'Ille-Aubigné.

Ce recensement des besoins des jeunes fera l'objet d'une étude en vue de la possible extension des activités du GPAS.

▶ *En savoir plus :*  
[www.gpas.infini.fr/gpasvaldille](http://www.gpas.infini.fr/gpasvaldille)

← **SPANC**

# La campagne de contrôle des installations se poursuit



Anne-Laure Gueguen et Julien Chevraïnais, chargés de mission SPANC.

**F**in 2015, le SPANC du Val d'Ille a démarré la campagne de contrôle périodique de bon fonctionnement des assainissements non collectifs.

Les habitations concernées sont celles situées sur le territoire du Val d'Ille : Guipel, St-Symphorien, St-Gondran, Langouët, Vignoc, La Mézière, Montreuil-le-Gast, Melesse, St-Germain-sur-Ille, St-Médard-sur-Ille. Après Montreuil-Le Gast fin 2016 et Guipel (1<sup>er</sup> trimestre 2017), les contrôles se poursuivront, communes après communes, pour couvrir l'ensemble du territoire concerné.

Ces interventions ne concernent pas les 9 communes du Pays d'Aubigné (Montreuil-sur-Ille, Aubigné, St-Aubin d'Aubigné, Gahard, Andouillé, Sens-de-Bretagne, Vieux-Vy-sur-Couesnon) puisque le SPANC du Pays d'Aubigné a déjà achevé sa campagne de contrôles. Ceux-ci reprendront ultérieurement. Le SPANC du Val d'Ille-Aubigné couvre désormais le territoire des 19 communes du Val d'Ille-Aubigné.

▶ *Pour toute information sur les tarifs, procédure de réhabilitation, aides financières : [spanc@valdille-aubigne.fr](mailto:spanc@valdille-aubigne.fr)*

✓ **Agenda**

## Vivre et vieillir dans un logement adapté à ses besoins, c'est possible !

Le Centre local d'information et de coordination (CLIC) de l'Ille et de l'Illet et ses partenaires organisent une conférence sur le thème de "Mon chez-moi change avec moi". Les thématiques développées sont l'adaptation du logement, les lieux de vie collectif et le rôle d'un ergothérapeute dans l'aménagement du logement.

**Quand ? Lundi 27 mars à 13h30 à Liffré - Espace intergénération, 7 rue des écoles.**

02 23 37 13 99  
[contact@clic-ille-illet.fr](mailto:contact@clic-ille-illet.fr)

## Comment bien entretenir son verger ?

Le Val d'Ille-Aubigné organise, en partenariat avec l'association CAC21 des formations, gratuites et ouvertes à tous, sur l'entretien des pommiers :

- Taille et greffe : 22 mars à 14h, parc du Quincampoix à Melesse
- Soins aux arbres : 24 mars à 20h30, salle communale de St Germain-sur-Ille
- Greffe : 1<sup>er</sup> avril à 14h, square Duchesse Anne à Melesse

[justine.lebras@valdille-aubigne.fr](mailto:justine.lebras@valdille-aubigne.fr)

# Urbanisme : L'intercommunalité dessine le territoire de demain



Aménagements réalisés au coeur du bourg de Melesse.

Dès mars 2017 les habitants du Val d'Ille-Aubigné seront invités à participer avec les élus à l'élaboration du premier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) conçu à l'échelle des 19 communes.

Ce document établira les "règles du jeu" en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de préservation des ressources naturelles pour les 15 prochaines années.

La population du territoire du Val d'Ille-Aubigné - 19 communes, 34 000 habitants - a doublé en 50 ans. La dynamique démographique est soutenue par une économie forte qui crée des emplois. C'est un véritable atout. Mais le constat questionne aussi la capacité du territoire à accueillir les nouveaux habitants et les entreprises qui veulent s'y implanter.

Quel type d'habitat souhaitons-nous demain ? Comment limiter la hausse de l'immobilier et continuer à accueillir toutes les catégories sociales sur notre territoire ? Quels services proposer et où ? Comment éviter que certains bourgs ne se dépeuplent et que les écoles ferment quand d'autres connaissent une plus forte dynamique, notamment au sud du territoire ? Comment accueillir les entreprises dans des zones de qualité et leur permettre de se développer

tout en limitant la consommation de terres agricoles ? Comment parvenir à préserver, dans ce contexte, nos ressources naturelles et nos réserves de biodiversités ?

Autant de questions et bien d'autres ont été débattues depuis un an par les élus qui travaillent à l'élaboration du premier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Val d'Ille-Aubigné.

## L'intercommunalité maître d'œuvre

Aujourd'hui, les enjeux d'aménagement du territoire dépassent le seul périmètre de la commune. Les questions liées aux déplacements, à l'accès aux services publics, à l'accueil des nouveaux habitants, aux équipements de loisirs, aux énergies renouvelables, etc. trouvent des réponses à une

## Entretien avec...



### Philippe Cœur-Quétin

**Vice-Président  
du Val d'Ille-Aubigné  
en charge de l'urbanisme,  
adjoint au Maire de Gahard**

#### Qu'est-ce que le PLUi va changer pour les habitants ?

Dans la pratique, l'adoption et la mise en application du PLUi n'occasionnera pas de changements pour les habitants. Ce nouveau document d'urbanisme intercommunal reprendra, dans sa grande majorité, tous les traits cartographiques et réglementaires des 19 PLU communaux existants déjà aujourd'hui. Le PLUi ajoute la dimension territoriale et environnementale dont nous avons besoin.

« Le PLUi ajoute la dimension environnementale et territoriale dont nous avons besoin. »

échelle plus large : celle de l'intercommunalité et des bassins de vie, pour mieux répondre aux attentes des habitants et des entreprises.

En réalité, la plupart des communes du Val d'Ille-Aubigné sont confrontées aux mêmes problématiques mais elles ne disposent pas toutes des mêmes ressources ni des mêmes atouts pour y faire face.

#### Un exercice de démocratie participative

C'est à l'échelle de l'intercommunalité que la solidarité entre communes peut le mieux s'exercer. C'est un gage de réussite collective pour le territoire.

Le PLUi ne se résume pas à une addition de projets communaux. Sa vocation est d'intégrer les projets des communes dans une stratégie globale et cohérente.

#### Quel sera désormais le rôle du Maire et des communes en matière d'urbanisme ?

Dans ce domaine, la commune reste l'échelon de proximité. Après l'adoption du PLUi, les Maires et leurs adjoints à l'urbanisme continueront, comme aujourd'hui, à signer tous les actes d'urbanisme, que ce soit les certificats d'urbanisme, les demandes de travaux ou les permis de construire.

Ils continueront à approuver - ou non - les demandes dans ce domaine. Rien ne changera pour les habitants.

Toutes les explications seront données de façon détaillée aux habitants lors des différentes réunions d'information que nous organiserons dans les communes du Val d'Ille-Aubigné entre mars à avril prochain.

## EN CHIFFRES

### DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE : QUELS ENSEIGNEMENTS ?

- **34 000** habitants - La population a doublé en **50** ans avec une progression de **2,24 %** par an - plus élevée que celle de Rennes Métropole et des territoires voisins
- **8 500** emplois (chiffres 2013)
- **40 %** des déplacements se font vers la métropole rennaise (**10 000** personnes par jour).
- **83 %** des trajets domicile/travail se font en voiture.
- **1 400** emplois en lien avec l'agriculture.
- **417** exploitations agricoles en **2010** (contre **1 400** en **1979**) qui contribuent pour **58 %** à l'effet de serre à l'échelle du territoire du fait de l'intensification de la production.
- Un territoire à **95 %** agronaturel dont **10 %** considérés réservoir de biodiversité.

#### ► VOS CONTACTS

- Anne-Laure Chollet :  
anne-laure.chollet@valdille-aubigne.fr  
02 99 69 86 02

#### Une charte de bonne gouvernance

Autre condition de réussite, l'adoption et le respect de règles de bonne gouvernance. Les élus du Val d'Ille-Aubigné se sont donc, chacun, engagés à respecter un socle de valeurs communes (travailler en coopération avec les communes, s'adapter à la diversité du territoire, maintenir le rôle décisionnel des conseils municipaux, suivi du calendrier réglementaire, etc.).

Ils ont également défini les modalités de coopération entre eux et avec les Maires et les conseils municipaux des 19 communes du Val d'Ille-Aubigné.

La charte adoptée garantit les prérogatives de chacune des communes dans un processus de co-construction qui devrait se poursuivre jusqu'en 2019.

# Le PADD, bien au cœur du dispositif



**L**e Projet d'Aménagement et de Développement Durable est le projet politique qui structure toute la démarche d'élaboration du PLUi.

Il traduit la vision commune des élus municipaux et communautaires exprimée dans les projets des bourgs et villes du territoire et dans le projet de territoire du Val d'Ille-Aubigné. Il intègre également les grandes logiques et orientations d'aménagement

du ScoT du Pays de Rennes (paysages, particularités environnementales, déplacements, croissance urbaine, etc.).

Les élus ont fait le choix d'une démarche collective de proximité pour mieux intégrer les spécificités de chaque commune dans un ensemble plus vaste et plus cohérent que représente le territoire du Val d'Ille-Aubigné.

## Quelles sont les grandes orientations définies dans le PADD du Val d'Ille-Aubigné ?

### Participer à la transition énergétique

- Engager la transition énergétique pour réduire la consommation énergétique.
- Limitier l'impact des déplacements sur les émissions de gaz à effet de serre.

### Promouvoir le patrimoine naturel et bâti pour un cadre de vie durable

- Valoriser l'identité patrimoniale et naturelle du territoire.
- Protéger et renforcer la trame verte et bleue et les territoires agricoles et naturels pour renforcer la biodiversité.
- Assurer la co-existence des populations et des espaces naturels en limitant les nuisances et les risques.

### Assurer la pérennité des ressources naturelles (les terres agricoles, la pierre, l'eau, les boisements, le bocage, etc.) supports d'activités économiques

- Modérer la consommation foncière pour préserver les ressources naturelles et l'activité agricole.
- Accompagner la mutation du monde agricole et maintenir localement les sièges d'exploitation.
- Gérer durablement l'exploitation des boisements, des sols et des sous-sols.

### Accompagner le dynamisme démographique

- Offrir des logements adaptés aux besoins de tous les ménages
- Prendre part à la transition énergétique et prendre en compte l'impact sur l'environnement des opérations d'habitat.
- Doter le territoire d'équipements et de services moteurs d'une vie sociale riche en veillant à une répartition équilibrée.

### Renforcer le lien social dans les communes

- Favoriser le lien social au cœur des centres-bourgs (logements, Équipements et services de proximité, lieux de rencontres, etc.).
- Animer les centralités pour renforcer leur vitalité et l'attractivité commerciale (commerces, équipements, services, animations, etc.).
- Améliorer les différents modes de déplacement et les mobilités du quotidien au sein des zones urbanisées et entre les communes et vers les équipements et services structurants.

### Maintenir et encourager l'attractivité Économique pour soutenir l'emploi

- Maintenir l'emploi et favoriser notamment une répartition territoriale de proximité pour l'artisanat et l'économie circulaire.
  - Renforcer l'attractivité globale en valorisant notamment les sites de développement économique phare comme Cap Malo, la route du meuble, l'Ecoparc, etc.
  - Attirer les entreprises par une offre de services mutualisés et adaptés aux entreprises et leurs salariés dans les zones d'activité notamment et accompagner le développement d'espace de travail collaboratif.
  - Prendre part à la transition énergétique dans l'ensemble des zones d'activités.
  - Favoriser le commerce au sein du territoire.
- ### Connecter les habitants et des acteurs économiques
- Améliorer les mobilités à toutes les échelles du territoire et pour tous les usagers.
  - Développer les réseaux numériques dans les ZA et aussi dans les communes.

## Quelles étapes et quel calendrier ?

**EXPRIMEZ-VOUS !** Des registres de concertation sont disponibles en mairies et au siège de la Communauté de communes.





De gauche à droite : Soizic Gommelet (assistante du pôle solidarités), Thierry Nogues (responsable du pôle solidarités), Véronique Gautier, Adeline Marquet, Honorine Bois (les trois animatrices RIPAME), Jean-Yves Billon (vice président petite enfance, jeunesse et commerces de proximité).

© Thomas Crabot

## Ils font le territoire

# Le RIPAME facilite l'accueil des tout-petits

**Assistante maternelle et garde à domicile, il vous reste une place ? Parents, vous souhaitez des informations sur les modes d'accueil ? Le RIPAME guide les familles et les professionnels pour valoriser l'accueil des jeunes enfants.**

**H**onorine Bois, Véronique Gautier et Adeline Marquet se sont installées début mars au rez-de-chaussée de la médiathèque de Montreuil-le-Gast. L'adresse est provisoire mais le service est bien ouvert. Le téléphone sonne. Les permanences dans les communes se mettent en place.

Nouveau, vous êtes sûr ? Le Val d'Ille - Aubigné a déjà accueilli par le passé un Relais assistants maternels (RAM). Mais son activité avait cessé il y a cinq ans sur décision de la Caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine (CAF). "Son absence s'est fait sentir, regrette Jean-Yves Billon, vice-président du Val d'Ille-Aubigné en charge de la petite enfance. Son retour était une évidence. La proposition était inscrite dans notre schéma Petite enfance". C'est désormais chose faite.

### Un lieu de ressources

Mais au fait, qu'est-ce qu'un RIPAME ? C'est d'abord un lieu ressources au service des parents, des futurs parents et des professionnels de la petite enfance (assistante maternelle et garde à domicile).

Le RIPAME accompagne les familles qui recherchent un mode d'accueil pour leur

enfant. Il les informe sur l'offre présente sur le territoire ainsi que sur leurs droits et devoirs.

Le RIPAME met aussi en relation les parents avec les assistants maternels qui ont des places d'accueil disponibles.

"On connaît des parents qui passaient cinquante coups de fil pour trouver une nounou. Parfois sans succès. Le RIPAME sera notre tour de contrôle. Il aura une vision précise des places disponibles".

Le RIPAME aide aussi les professionnels de la petite enfance. Il les renseigne sur l'évolution de la législation ainsi que sur leurs droits et obligations. Le relais peut aussi être amené à proposer des temps de médiation. Dans le cadre de sa mission d'accompagnement à la professionnalisation, il organise des temps de rencontres et de formations.

### Des espaces jeux animés

Les animatrices du RIPAME Val d'Ille - Aubigné interviendront au minimum une fois par semaine dans dix espaces jeux du territoire et proposeront des temps d'éveil pour les enfants accompagnés d'un adulte, qu'il soit assistant maternel, garde à domicile, parent, grand-parent.

## 319

C'est le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s qui exercent dans les 19 communes du Val d'Ille-Aubigné en mars 2017.

### ► Pratique

Le RIPAME reçoit les familles et les professionnels sur rendez-vous au rez-de-chaussée de la médiathèque de Montreuil-le-Gast, le lundi matin et le vendredi après-midi. Le RIPAME est également joignable par téléphone tous les jours de la semaine.

Des permanences sont assurées, sur rendez-vous, entre 13h30 et 16h30 dans quatre communes :

- Melesse (mardi)
- La Mézière (mardi)
- Saint-Aubin-d'Aubigné (mardi)
- Sens-de-Bretagne (mercredi)

Le RIPAME est un service public gratuit, financé par la CAF d'Ille-et-Vilaine (90 %) et la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

Plus d'infos :  
ripame@valdille-aubigne.fr  
02 23 46 23 92

Thierry Nogues  
02 99 69 86 04  
thierry.nogues@valdille-aubigne.fr

# Bougez autrement au Val d'Ille-Aubigné

## Six mois pour booster l'auto-partage



**L**e Val d'Ille-Aubigné lance une expérimentation pour développer l'usage de l'auto-partage sur le territoire.

L'initiative démarre en mars sur trois communes volontaires : Melesse, Langouët et Saint-Germain-sur-Ille.

Deux Zoé électriques neuves acquises récemment par la Communauté de communes, seront mises à la disposition des habitants de Langouët et de Saint-Germain-sur-Ille. Ces deux véhicules étaient éligibles au bonus écologique et ont été financées à 80% par l'État dans le cadre de la convention Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

À Melesse, une mini citadine électrique de 3 portes et une citadine thermique de 5 portes seront mis à la disposition des habitants.

Il sera possible de les réserver via une plate-forme de réservation dédiée à ce service.

Les expérimentations sont prévues sur une période de 6 mois minimum.

Les personnes intéressées devront se renseigner auprès de leur commune pour connaître les modalités d'utilisation du véhicule ou en consultant :

► [www.valdille-aubigne.fr/autopartage](http://www.valdille-aubigne.fr/autopartage)

## Un brin de lecture

Livres proposés par les lecteurs du Val d'Ille



### Jeunesse

#### Prendre & donner.

Lucie Félix, Les grandes personnes, 2014

Un livre à lire et à manipuler avec les tout-petits. Il permet d'aborder la notion de contraire avec poésie. Une lecture interactive se met en place page après page. Les couleurs vives et contrastées renforcent l'attractivité auprès des petits lecteurs. Il est ingénieux et ludique. À lire encore et encore.



### Ados

#### Le train des orphelins.

Philippe Charlot, Xavier Fourquemin, Bamboo éditions, 2012-2013

BD préférée de CAP BD 2014 - Découverte.

Dans les années 20, Jim et Harvey, des enfants sans famille issus de l'émigration européenne, sont transportés de la côte est à l'Ouest américain dans le train des orphelins. 70 ans plus tard, Jim fera le voyage inverse grâce aux archives de l'Orphan Train Society afin de retrouver son passé et les siens.



### Adultes

#### Ce qu'ils n'ont pas pu nous prendre.

Ruta Sepetys, Gallimard, 2011

Coup de coeur du Val d'Ille#11. Une histoire poignante racontée du point de vue d'une adolescente qui nous rappelle de manière vivante la Grande Histoire et la déportation d'une famille Lituanienne. Message d'espoir contre l'oubli, ce livre est émouvant, réaliste, poignant, instructif, bien écrit, il se lit très facilement. Pour adultes et adolescents.

## À vos agendas

### ◊ Coup de cœur du Val d'Ille #12

La soirée de clôture du Coup de cœur du Val d'Ille aura lieu le 31 mars à 20h30 à la bibliothèque de Langouët. Une soirée conviviale pour partager autour de la sélection et découvrir le gagnant de la 12<sup>e</sup> édition. Réservation : 02 99 69 86 89.

### ◊ Atelier théâtre en bibliothèque

Samedi 8 avril 2017 de 14h30 à 17h30 à la bibliothèque de Vignoc, le Théâtre de Poche propose un atelier parents-enfants (à partir de 8 ans - gratuit pour 12 personnes), avec Fanny Fezans & Carol Cadilhac comédiennes et marionnettistes. Cet atelier en résonance avec le spectacle de Marina Le Guennec propose d'explorer le théâtre d'objet et d'expérimenter de nouvelles façons de raconter une histoire dans l'espace. Inscription : [bibliotheque@vignoc.fr](mailto:bibliotheque@vignoc.fr)

### ◊ Cap BD 2016

À partir du mois de mars, découvrez la nouvelle sélection de CAP BD 2017 dans toutes les bibliothèques et médiathèques du Val d'Ille-Aubigné. Nous vous invitons à découvrir et lire des one-shot et de voter pour celui qui vous aura le plus plu dans les sélections *Découverte et Expert*. À partir de 13 ans.

### ◊ Coup de coeur #13

De février à mai, venez participer au comité de sélection du Coup de cœur du Val d'Ille-Aubigné #13. C'est vous qui faites la sélection : à vous de lire et noter au minimum trois romans d'un des six thèmes proposés.

Renseignements : 02 99 69 86 89

► Tous les détails sur : [lecture.valdille-aubigne.fr](http://lecture.valdille-aubigne.fr)

## Patrimoine

# Andouillé-Neuville : Le tombeau de Saint Lenard dévoile ses mystères



L'allée et son arceau menant au tombeau de Saint Lenard.

Sur la route de Rennes au Mont Saint-Michel, à hauteur d'Andouillé-Neuville, dans un petit bois, un lieu insolite renferme le tombeau de Saint Lenard (parfois confondu avec Saint Léonard).

Une chapelle était placée sous le vocable de Saint Lenard attestée au XII<sup>e</sup> siècle et en 1580 au bois de Borne en Gahard. Après la destruction de la chapelle, le culte de Saint Lénard a été perpétué sur le territoire de la paroisse d'Andouillé-Neuville.

## De la légende au pèlerinage

La tradition rapporte que Lénard, un bandit qui répandait la terreur, porta un jour à ses lèvres une pomme sauvage. Il la jeta à cause de son amertume et elle resta suspendue à un arbuste. Quelque temps plus tard, il retourna sur les lieux et constata que la couleur de la pomme avait changé. Surpris, il la goûta et trouva sa saveur exquise.

Lénard comprit, dès lors, que tout peut s'amender ici bas. Il résolut de se corriger lui-même et de faire à l'avenir autant de bien qu'il avait fait de mal dans le passé. Au même instant, rapporte la légende, il aperçut un routier qui s'efforçait de retirer sa voiture d'une ornière et se hâta de lui venir en aide. Mais, se croyant attaqué, le charretier le tua d'un coup de bâton.

## Une vénération toujours vivace au XXI<sup>e</sup> siècle

Lors du renouveau religieux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un tombeau et sa croix furent érigés en 1867, à l'endroit actuel, sous le

ministère du 1<sup>er</sup> Archevêque de Rennes, Godefroy Brossay Saint Marc, malgré la réticence du clergé local.

Aujourd'hui, ex-voto et autres objets de dévotions foisonnent au pied de chaque arbre situé dans l'allée menant au tombeau. Celui-ci est en permanence entouré de fleurs fraîches, plants et compositions. En ce lieu se mêlent croyances païennes et chrétiennes, superstition, culte des morts, fétichisme, dans un imbroglio époustoufflant de mystère qui inspire, somme toute, le respect.

### ► À découvrir

Le tombeau de Saint Lenard et sa croix, le long de la départementale, peu après Saint Aubin d'Aubigné, à hauteur d'Andouillé-Neuville... Saisissant.

*Contribution de l'association Bas Champ :  
Guy Castel et Lionel Henry.*



Une composition, jouxtant la croix de granit, datant de janvier 2016.

## ZOOM

## SMICTOM Un nouveau service gratuit pour les entreprises

Le SMICTOM des Forêts et le SMICTOM d'Ille et Rance, services publics de gestion des déchets, proposent aux entreprises un service gratuit de collecte séparée des papiers bureautiques. La mise en place opérationnelle de la collecte se fera au 2<sup>e</sup> semestre 2017.

Le service garantit la confidentialité des documents, de la collecte au recyclage. L'accompagnement est également proposé pour les autres déchets : cartouches, biodéchets, ordures ménagères, cartons, palettes...

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les entreprises doivent trier à la source leurs papiers de bureau (selon le décret du 10 mars 2016). Le SMICTOM des Forêts et le SMICTOM d'Ille et Rance, en partenariat avec Ecofolio, souhaitent aider les entreprises à respecter la réglementation avec un accompagnement proposant :

- La collecte gratuite des papiers bureautiques ;
- La mise à disposition des contenants de tri adaptés ;
- La garantie de la confidentialité des documents grâce à un protocole de la collecte au recyclage ;
- Le désarchivage des documents confidentiels.

L'objectif est de réduire la part des papiers contenus dans les sacs jaunes pour anticiper le moment où plus aucun papier ne sera accepté dans ces sacs. Les entreprises pourront disposer de tous les contenants nécessaires pour collecter les papiers.

L'accompagnement est également proposé pour les autres déchets : cartouches, biodéchets, ordures ménagères, cartons, palettes...

*Pour rejoindre le mouvement ou pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Service économie circulaire :*  
[ressources.da@smictom-forets.fr](mailto:ressources.da@smictom-forets.fr)  
02 99 55 44 97



# JOUEZ LA CARTE ÉCONOMIE



**LE VAL D'ILLE-AUBIGNÉ VOUS AIDE  
ET VOUS ACCOMPAGNE GRATUITEMENT  
POUR RÉALISER VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION.  
C'EST L'OCCASION OU JAMAIS !**

**RENSEIGNEZ-VOUS AU 02 99 69 58 93 - [www.pass-reno.bzh](http://www.pass-reno.bzh)**

**PLATE-FORME LOCALE DE RÉNOVATION DE L'HABITAT**



MINISTÈRE  
DU LOGEMENT  
ET DE L'HABITAT  
DURABLE



MINISTÈRE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE  
ET DE LA MER



Agence  
nationale  
de l'habitat

Ille & Vilaine  
LE DÉPARTEMENT



Rénov' Habitat  
Bretagne